



Dernières nouvelles

PRINTEMPS-ÉTÉ 2006

De l'information d'intérêt autochtone transmise par le gouvernement du Canada

Les collectivités passent à l'action pour protéger l'environnement

Plus de 1 000 personnes âgées et enfants inuits

ont participé à cette photo qui a été prise en avril dernier afin d'attirer l'attention sur la façon dont les changements climatiques touchent le Nord. Des températures plus élevées, la fonte des glaciers et la diminution de la couverture de glace ont des répercussions négatives sur les terres, la santé des gens, la faune et l'infrastructure qui sont tous des éléments importants du style de vie et de la culture des gens des Premières nations, des Inuit et des Métis de partout au Canada.

C'est pour ces raisons que le gouvernement du Canada collabore avec les collectivités autochtones et nordiques afin de réagir aux changements climatiques et de pouvoir s'adapter à l'environnement en changement. Pour en apprendre davantage à ce sujet, consultez les sites Web suivants :

- www.ainc-inac.gc.ca/clc
- www.changementsclimatiques.gc.ca
- <http://adaptation.rncan.gc.ca/>
- www.c-ciarn.ca



PHOTO : DAVID CRANE/SPECTRAL Q

Dans le présent numéro

Soins aux petits des caribous page 2

Solutions énergétiques disponibles page 2

Sites contaminés fédéraux – progrès page 3

Augmentation des prestations aux personnes âgées à faible revenu page 4

L'énergie verte : une force pour la collectivité et l'économie

Imaginez pouvoir combler les besoins énergétiques de votre collectivité tout en respectant l'environnement.

L'automne dernier, ce rêve s'est réalisé pour la **Première nation Hupacasath**, en Colombie-Britannique. L'usine hydroélectrique, que la Première nation Hupacasath est en train de construire, alimentera en électricité l'ensemble de sa collectivité de même que 6 000 autres foyers sur l'île de Vancouver, et cela, sans nuire à l'environnement. Parmi ses partenaires, on compte la Première nation Ucluelet, la ville de Port Alberni et la Synex Energy.

L'usine se servira de l'énergie hydraulique provenant d'un petit cours d'eau pour produire de l'énergie verte. On dit que cette énergie est verte parce qu'elle ne perturbe pas l'habitat du poisson et qu'elle ne pollue pas l'air ou l'eau, ce qui se traduit par une réduction des émissions de gaz à effet de serre qui contribuent aux changements climatiques.

« Il est extrêmement excitant de pouvoir réaliser un projet vert comme celui-ci, indique la chef Judith Sayers. Nous voulions remédier à la grande pénurie d'électricité que connaît l'île de Vancouver et le faire d'une façon qui s'accorde avec les valeurs traditionnelles de notre collectivité. »

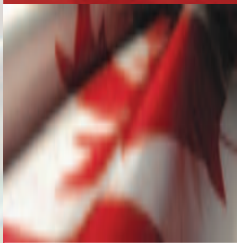
Le projet aura également des retombées économiques et créera des emplois pour l'ensemble de la collectivité.

Conscients de ces avantages à long terme, les responsables du **Programme d'action pour les collectivités autochtones et nordiques** du gouvernement du Canada ont apporté une aide financière et technique au projet. Les responsables du Programme travaillent en partenariat avec les collectivités des Premières nations et des Inuit pour développer des sources d'énergie durables et réagir aux changements climatiques. Affaires indiennes et du Nord Canada, qui reçoit l'appui technique de Ressources naturelles Canada, administre ce programme. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, consultez le site www.ainc-inac.gc.ca/clc ou composez sans frais le 1 800 567-9604.

« Il est extrêmement excitant de pouvoir réaliser un projet vert comme celui-ci », indique la chef Judith Sayers.



Judith Sayers, chef de la Première nation Hupacasath



Programmes fédéraux pour des bâtiments à faible consommation d'énergie

L'économie d'énergie se traduit en économie d'argent et en protection de l'environnement. L'Office de l'efficacité énergétique de **Ressources naturelles Canada** offre des outils, des services et des incitatifs financiers afin d'améliorer l'efficacité énergétique des entreprises, des organismes et des maisons. Ces services sont disponibles pour les collectivités des Premières nations et des Inuit partout au pays.

Pour les entreprises et les organismes :

- **L'ÉnerGuide pour les bâtiments existants** offre des publications et de la formation. On peut aussi faire une demande d'**Appui financier pour l'amélioration du rendement énergétique** pour la planification et l'exécution de projets de rénovation. On accorde une attention particulière aux organismes autochtones, nordiques ou en régions éloignées, de sorte qu'ils peuvent être admissibles à un financement additionnel.
- **Le Programme d'encouragement pour les bâtiments commerciaux** offre des fonds pour la conception de nouveaux bâtiments à faible consommation d'énergie, par exemple des bureaux, des écoles et des centres culturels pour les bandes.

Pour obtenir plus de renseignements, consultez le site www.oe.nrcan.gc.ca/commerciaux/batiments-industrie.cfm ou composez sans frais le **1 877 360-5500**.

Pour les maisons :

- **L'ÉnerGuide pour les maisons** peut aider à diminuer les dépenses en énergie en augmentant l'efficacité énergétique des maisons existantes et nouvelles de votre collectivité. Ressources naturelles Canada recherche actuellement des organismes de prestation de services aux Autochtones pour mettre en œuvre le programme dans des régions comme le Nunavut, le Nunavik et d'autres régions éloignées.

Pour obtenir plus de renseignements, consultez le site www.energuidepourlesmaisons.gc.ca et cliquez sur « Propriétaires » ou composez sans frais le **1 800 387-2000**.



SOINS AUX PETITS DES CARIBOUS :

une collectivité vient en aide à des animaux en péril

Depuis des siècles, la Première nation de White River

partage sa patrie, dont le territoire s'étend des deux côtés de la frontière séparant le Yukon de l'Alaska, avec le caribou des bois. Le troupeau diminue tellement de nos jours qu'on craint qu'il disparaisse bientôt.

C'est la raison pour laquelle la collectivité prend des mesures de protection du caribou et de préservation de sa culture et de son style de vie traditionnels.

« Autrefois, nous chassions le caribou pour sa viande et sa peau. Maintenant, la collectivité joue un rôle actif afin de ramener les caribous qui mouraient les uns après les autres », mentionne Dwayne Broeren, membre de la Première nation des Northern Tutchones et agent de conservation de la faune à White River.

En 2003, la collectivité a lancé le **Projet de redressement du caribou de Chisana** en partenariat avec le gouvernement du Yukon et les groupes environnementaux. L'objectif du projet est d'augmenter le nombre de caribous adultes en assurant la survie d'un plus grand nombre de petits.

Chaque printemps, une équipe d'experts et de scientifiques conduit des femelles enceintes dans un enclos où elles pourront vêler en sécurité. Quelques mois plus tard, les petits sont assez forts pour pouvoir se sauver de leurs prédateurs, et on les relâche dans la nature.

« Vous ne pouvez pas faire autrement, mentionne Dwayne, que de vous attacher aux mères et à leurs petits. C'est gratifiant de les voir quitter l'enclos en sachant qu'ils ont de bonnes chances de survivre. »

Le projet est une grande réussite : 75 % des petits nés en captivité survivent comparativement à 13 % pour les petits nés à l'état sauvage.



▲ **Les petits des caribous survivent en plus grand nombre grâce au Projet de redressement du caribou de Chisana.**



PHOTO : MICHELLE OAKLEY, GOUVERNEMENT DU YUKON

▲ **Le printemps dernier, Dwayne Broeren (le premier à droite) a participé à la capture de 50 femelles enceintes et a donné des soins à leurs nouveau-nés.**

On apprend aussi aux étudiants locaux à connaître le projet, motivant ainsi la prochaine génération de défenseurs de l'environnement.

« Nous avons amené un groupe d'étudiants voir les caribous pour leur faire connaître le projet. Quelques-uns décideront peut-être, comme le dit Dwayne, de devenir biologistes, ou même pilotes d'hélicoptère. »

Le gouvernement du Canada a financé ce projet par l'entremise du **Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril**, qui est administré par Environnement Canada, Pêches et Océans Canada et l'Agence Parcs Canada. Avec ce programme, on finance des organismes environnementaux, des groupes autochtones et d'autres organismes pour des projets qui veillent à la conservation des espèces en péril et de leurs habitats.

POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONSULTEZ LES SITES SUIVANTS :

Programme d'intendance de l'habitat :
www.cws-scf.ec.gc.ca/hsp-pih

Espèces en péril :
www.especesenperil.gc.ca

Projet de redressement du caribou de Chisana :
www.yesnet.yk.ca/schools/stelias/caribou
(site en anglais seulement) 🌐

SITES CONTAMINÉS :

on passe à l'action

Le gouvernement du Canada

continue à investir les fonds nécessaires à la prise immédiate de mesures visant les sites contaminés fédéraux prioritaires, et ce, dans toutes les régions du pays.

Au cours de l'exercice financier 2005-2006, le gouvernement fédéral a investi par l'entremise de son **Plan d'action sur les sites fédéraux contaminés** plus de 150 millions de dollars destinés à dépolluer 97 sites prioritaires et à mener des évaluations techniques pour déterminer les prochaines étapes concernant environ 500 autres sites contaminés un peu partout au pays. Les fonds de 2005-2006 proviennent des 3,5 milliards de dollars en financement à long terme alloués dans le Budget fédéral de 2004.

Plus de ressources seront donc consacrées aux sites contaminés dont la responsabilité relève d'Affaires indiennes et du Nord Canada, sur les terres de réserve et dans le Nord. Le Ministère a déjà intensifié son travail dans plusieurs des sites prioritaires. Le premier objectif de l'action gouvernementale, dans tous les sites fédéraux contaminés, est de protéger la santé des gens et l'environnement ainsi que de créer des débouchés économiques et des possibilités d'emplois pour les gens des Premières nations, les Inuit, les Métis et les résidents du Nord. Par exemple :

- Au Manitoba, on a affecté 4,2 millions de dollars à la dépollution de deux sites contaminés, l'un dans la Première nation de Barren Lands et l'autre dans la nation crie de Bunibonibee. Les travaux dans les deux sites créent des emplois et des retombées économiques pour les membres des deux collectivités.

- Au Nunavut, on a déjà attribué quatre contrats, au montant total de 31,8 millions de dollars, afin de prendre immédiatement les mesures nécessaires dans deux sites, c'est-à-dire le site CAM-F – lac Sarcpa, dans la presqu'île Melville, et le site FOX-C – fjord Ekalugad, sur l'île de Baffin. Trois des quatre contrats ont été attribués à des sociétés appartenant à des Inuit, créant ainsi des emplois, des possibilités de formation et des retombées économiques pour les Inuit de la région.

Le gouvernement fédéral est responsable de plus de 4 000 sites contaminés au Canada. Ces sites ont été contaminés par des substances qui peuvent poser un risque à la santé des gens et à l'environnement. Ces substances se trouvent, par exemple, dans des mines abandonnées, des aéroports, des bases militaires ou des terres de réserve.

Le gouvernement fédéral est déterminé à résoudre le problème causé par ces sites et à empêcher la contamination d'autres sites.

POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, CONSULTEZ LES SITES SUIVANTS :

Plan d'action des sites contaminés fédéraux :

www.ec.gc.ca/press/2005/050802_n_f.htm

Répertoire des sites contaminés fédéraux :

www.tbs-sct.gc.ca/dfrp-rbif/cs-sc

Programme des sites contaminés du Nord :

www.ainc-inac.gc.ca/ps/nap/consit/index_f.html ☉

Sites contaminés : progrès

.....
Affaires indiennes et du Nord Canada est responsable de la gestion et de la dépollution des sites contaminés qui se trouvent sur des terres de réserve et dans le Nord. Jusqu'à maintenant, le Ministère a :

- fermé ou dépollué plus de la moitié des sites contaminés qui se trouvent sur des terres de réserve et dans le Nord; par exemple, au Yukon, 646 des 890 sites contaminés ou contenant des déchets dangereux ont été dépollués ;
- investi, chaque année, environ 10 millions de dollars dans l'évaluation et la dépollution de sites sur des terres de réserve ;
- investi, chaque année, de 65 à 70 millions de dollars pour la dépollution de sites dans le Nord. La dépollution dans cette région est plus complexe qu'ailleurs au pays.



▲
FIN DE LA DÉPOLLUTION DE L'ÎLE RÉOLUTION

La dernière année des travaux de dépollution de l'île Résolution, considérée comme l'un des plus grands sites contaminés du Nunavut, vient de prendre fin. Affaires indiennes et du Nord Canada est responsable de ce site, qui a été contaminé à la suite de 20 années d'opérations militaires. La Qikiqtaaluk Corporation, qui appartient à des Inuit, a dirigé le projet de dépollution. Ce projet a créé de l'emploi et a créé des possibilités d'affaires de plus de 15 millions de dollars au Nunavut. Pour obtenir plus de renseignements, consultez le site www.ainc-inac.gc.ca/nu/nuv/cts_f.html.

Organisations autochtones renforçant leur expertise environnementale

Les organisations et les collectivités autochtones travaillent ensemble pour renforcer leur expertise environnementale et leurs capacités de conception et de prestation de programmes environnementaux destinés à leurs membres.

Affaires indiennes et du Nord Canada est déterminé à travailler en partenariat avec les organisations et les collectivités autochtones à la réalisation de ces objectifs. À l'heure actuelle, le Ministère subventionne les nouveaux projets suivants :

- Le **Centre autochtone de ressources environnementales (CARE)** est en train d'élaborer une vision d'excellence environnementale définie par et pour les membres des Premières nations. Cette vision donnera naissance à un plan qui permettra au CARE de mieux combler les besoins environnementaux des collectivités des Premières nations. Pour obtenir plus de renseignements sur le CARE, composez le 1 204 956-0660 ou consultez le site www.cier.ca (site en anglais seulement).
- La **Coopérative indigène de l'environnement** est un nouveau réseau qui fournit de l'information, de l'aide technique et des connaissances traditionnelles sur les questions environnementales aux collectivités, organisations et travailleurs environnementaux autochtones. Pour obtenir plus de renseignements, consultez le site www.ice-network.ca (site en anglais seulement).
- Le nouveau **Programme de gestion des terres et de l'environnement dans les réserves** donnera aux collectivités des Premières nations les outils et la formation nécessaires à l'acquisition de connaissances et de compétences en gestion des terres et de l'environnement. Ce programme est actuellement mis à l'essai dans 16 collectivités, et il les aidera à mieux maîtriser les décisions en matière de gestion des terres et de l'environnement.





Augmentation des prestations aux personnes âgées à faible revenu

Pratiques exemplaires en tourisme autochtone

Une publication récente du gouvernement du Canada, *Atiik Askii : Le territoire du caribou*, souligne les pratiques exemplaires en tourisme autochtone de 13 collectivités du Nord-Ouest du Manitoba et de l'Est de la Saskatchewan. Elle vise à informer, motiver et aider d'autres collectivités autochtones et rurales dans leurs efforts de développement de leur potentiel touristique. Pour en commander un exemplaire, composez sans frais le **1 800 567-9604**.



DERNIÈRES NOUVELLES fait relâche!

Au cours des prochains mois, *Dernières Nouvelles* prendra un court temps d'arrêt. Ce sera pour nous l'occasion d'examiner ce qui fonctionne bien et ce qui mériterait d'être changé dans la publication afin de mieux servir l'ensemble de notre auditoire. Nous espérons être de retour en 2007 avec un bulletin qui continuera à répondre à vos besoins tout en offrant un plus vaste éventail de renseignements d'intérêt aux lecteurs inuits, métis et des Premières nations.

Comme toujours, nous serions heureux de recueillir vos suggestions et vos commentaires. À la dernière page de ce numéro, vous trouverez une carte - réponse ainsi qu'une adresse électronique pour nous joindre. Nous vous encourageons à prendre le temps de nous communiquer votre opinion sur la façon dont cette publication pourrait être améliorée et rejoindre un plus large auditoire.

Vous êtes une personne âgée

d'origine autochtone? Il serait bon alors que vous sachiez que les prestations pour personnes âgées à faible revenu ont augmenté en janvier 2006.

Le Programme de la sécurité de la vieillesse verse des prestations à la plupart des personnes âgées de 65 ans ou plus. En plus des prestations mensuelles de sécurité de la vieillesse, les personnes âgées à faible revenu ont droit au Supplément de revenu garanti qui les aide à répondre à leurs besoins courants.

Pour les personnes âgées ayant droit au Supplément de revenu garanti (SRG), voici de bonnes nouvelles : le 1^{er} janvier 2006, le SRG a augmenté d'environ 18 \$ par mois pour une personne vivant seule et de 29 \$ pour un couple. Il augmentera encore du même montant le 1^{er} janvier 2007.

Le Programme de la sécurité de la vieillesse prévoit d'autres prestations. Si vous êtes âgé de 60 à 64 ans et que votre époux ou conjoint de fait est admissible au Supplément de revenu garanti, vous êtes peut-être vous-même admissible à l'**Allocation**. Si vous êtes âgé de 60 à 64 ans et que votre conjoint est décédé, vous avez peut-être droit à l'**Allocation au survivant**. Ces prestations ont augmenté, elles aussi, en janvier 2006.

Pour obtenir ces prestations, il faut en faire la demande.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de la Sécurité de la vieillesse et des

prestations aux personnes âgées à faible revenu, consultez le site www.dsc.gc.ca/fr/psr/sv/svtabmat.shtml, ou composez sans frais le **1 800 277-9914** ou le **1 800 255-4786** (pour ATME). ☎



▲ En novembre, des dirigeants spirituels, des anciens combattants et des jeunes inuits, métis et des Premières nations ont visité les champs de bataille en Europe dans le cadre de la Tournée spirituelle autochtone. Jasmine Poitras-John, une représentante du groupe de jeunes, de l'Alberta, a dit que « le voyage était l'occasion idéale pour tous d'en apprendre un peu plus sur la guerre et les sacrifices qu'ont faits ces braves soldats ». On la voit ici avec son arrière-grand-père, Lloyd Poitras, un ancien combattant métis près d'un monument aux morts à Dieppe, en France. Vous pourrez lire le journal de certains jeunes et voir des photos et en apprendre un peu plus sur ce voyage en vous rendant à l'adresse www.vac-acc.gc.ca/general_f/sub.cfm?source=feature/abspirit.

Travailler ensemble à remédier au problème de la violence contre les femmes autochtones

L'Association des femmes autochtones du Canada

est responsable d'un nouveau projet visant à remédier au problème de la violence contre les femmes des Premières nations, métisses et inuites au Canada.

Dans le cadre du projet **Sœurs d'esprit**, l'**Association des femmes autochtones du Canada** travaillera avec d'autres organisations de femmes autochtones et le gouvernement du Canada à trouver des solutions au problème de la violence

résultant du racisme et de la discrimination sociale avec lequel les femmes des Premières nations, métisses et inuites sont aux prises. Ce type de violence se produit généralement hors du foyer et ce sont souvent les femmes les plus vulnérables qui en sont victimes.

Le gouvernement du Canada donne 5 millions de dollars pour le financement de ce projet quinquennal. Pour obtenir plus de renseignements, consultez le site www.sistersinspirit.ca. ☎

DERNIÈRES NOUVELLES

Dernières nouvelles est envoyé aux collectivités et organisations inuites et des Premières nations quatre fois par année. La production et l'expédition d'un exemplaire coûtent environ 20 cents.

Vous pouvez également consulter **Dernières nouvelles** dans Internet à l'adresse www.ainc-inac.gc.ca/pr/pub/upd/index_f.html.

Vous pouvez vous abonner à Dernières nouvelles ou nous faire parvenir vos commentaires en utilisant la carte-réponse port payé, ou par :

Courriel : Dernieresnouvelles@ainc.gc.ca

Télécopieur : (819) 953-2305

Téléphone (sans frais) : 1 800 567-9604 ou par ATME : 1 866 553-0554

Publié avec l'autorisation du
Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
Ottawa, 2006

www.ainc-inac.gc.ca

QS-6172-113-FF-A1 ISSN: 1704-4294

© Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada

This publication is also available in English under the title: **Update**.

Pour obtenir des renseignements sur les programmes et les services d'Affaires indiennes et du Nord Canada :

Site Web : www.ainc-inac.gc.ca

Courriel : InfoPubs@ainc-inac.gc.ca

Téléphone (sans frais) : 1 800 567-9604 ou ATME : 1 866 553-0554

Pour obtenir des renseignements sur les programmes et les services du gouvernement du Canada :

Site Web : canada.gc.ca

Téléphone (sans frais) : 1 800 O-Canada (1 800 622-6232)

ou ATME : 1 800 465-7735



DERNIÈRES NOUVELLES
À L'ATTENTION DE LA RÉDACTION EN CHEF :
AFFAIRES INDIANES ET DU NORD CANADA
100 RUE MILLIKEN ST
OTTAWA ON K1A 9Z9

10000099294K1A0H4-BF201



POSTES CANADA	CANADA POST
Postage paid No. 10000099294K1A0H4-BF201 Postmaster: Return to: 10000099294K1A0H4-BF201	Postage paid If mail is to be returned to the sender, please return to: 10000099294K1A0H4-BF201
2398931	01

Rencontrez le ministre

Jim Prentice a été élu à la Chambre des communes en 2004 et a été réélu en 2006. Il a été porte-parole de son parti pour les affaires indiennes et le Nord canadien et a fait partie du Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord.

Avocat de profession, M. Prentice s'est spécialisé dans le droit de propriété et s'est intéressé en particulier aux réinstallations, aux poursuites liées à la protection de l'environnement et aux zones d'aménagement limité. Il a également siégé pendant 10 ans à la Commission sur les revendications particulières des Indiens et est reconnu par ses pairs à titre d'expert en négociation de revendications territoriales. Il s'est rendu en Afrique du Sud deux fois à titre d'expert-conseil en matière de protection des droits de propriété dans la nouvelle constitution sud-africaine.



M. Prentice et sa femme, Karen, ont trois filles.

Continuez à nous écrire!

« *Vraiment intéressant, éducatif, superbes photos, papier résistant. Je suis fière de **Dernières nouvelles*** »

AU QUÉBEC

Merci à tous ceux qui nous transmettent des commentaires. Avez-vous des questions ou des commentaires? Souhaitez-vous nous soumettre des idées d'article?

Faites-nous le savoir, vos idées nous intéressent! Remplissez la carte-réponse et postez-la dès maintenant! Vous n'avez pas besoin de timbre.
—*La rédactrice en chef*

Nous aimerions recevoir vos commentaires et vos suggestions à propos de *Dernières nouvelles*.

Nom : _____

Adresse : _____

Avez-vous trouvé que le présent numéro renfermait beaucoup d'information? oui non

Commentaires : _____

Quels autres sujets devraient, d'après vous, être traités dans les prochains numéros?

Commentaires : _____

Envoyez-moi *Dernières nouvelles* à l'adresse indiquée ci-dessus.

Envoyez-moi *Dernières nouvelles* par courriel à l'adresse suivante : _____

Ces renseignements sont recueillis pour répondre aux demandes des lecteurs et évaluer le bulletin *Dernières nouvelles*. Ils sont protégés en vertu des dispositions de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Les répondants ont droit à la protection de leurs renseignements personnels et ont accès à ces renseignements. Des instructions sur la façon d'obtenir des renseignements personnels sont offertes dans Info Source, qui est disponible dans les bureaux du gouvernement fédéral, à votre bibliothèque publique locale et dans Internet à l'adresse <http://infosource.gc.ca>.

Printemps-Été 2006